



Actualités

Accédez
au site
de la CGT

Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Vendredi 16 avril 2021

→ www.cgt-cd13.org

La CGT demande un nouveau report de la date butoir de dépôt des congés 2020 !

Les dernières mesures gouvernementales ont bouleversé les agendas professionnels comme les organisations familiales, avec la fermeture des classes et le retour de l'enseignement en distanciel durant la semaine du 6 au 9 avril 2021, avec l'avancement des vacances scolaires du 12 au 23 avril, avec le maintien en distanciel pour les collégiens jusqu'au 3 mai, sans compter les incertitudes qui semblent encore aujourd'hui planer sur un retour à la normale pour l'ensemble des élèves ou enfants accueillis en crèche, .

Vous avez été nombreux à saisir notre syndicat du nécessaire report supplémentaire en matière de congés annuels au-delà du 15 mai accordé suite au CHSCT du 6 avril par la collectivité et au-delà du 31 mai pour les semaines de détente.

Notre syndicat a sollicité Monsieur le DGS comme Monsieur le DRH par courrier du 9 avril sur cette question. Un arbitrage devrait être rendu en début de semaine prochaine.

La CGT défend la reconduction des mesures de report afin de pouvoir assurer la continuité des missions de services publics, faire face aux organisations familiales mais aussi permettre à tous les agents de bénéficier de réels temps de repos choisis avec leurs proches, au-delà des 10 km et/ou sans qu'ils ne servent à assurer l'accompagnement de l'enseignement scolaire à distance.

Notre organisation syndicale reste à votre disposition et vous informera du résultat des arbitrages la semaine prochaine.

Ensemble, unis et solidaires !

La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



La CGT toujours à votre disposition :

Alain ZAMMIT : 06 65 00 32 94
Valérie MARQUE : 07 86 55 11 28
Jean Francois GAST : 06 86 47 33 99
François CANU : 06 70 51 82 87
Lydia FRENTZEL : 06 66 94 29 83



Rejoignez-nous sur
facebook